

COLLOQUE PROVINCIAL SUR LA VIOLENCE

L'ex-juge Andrée Ruffo défend les enfants bec et ongles

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ex-juge de la Chambre de la jeunesse à la Cour du Québec Andrée Ruffo n'a pas perdu de sa verve et de sa passion, après 35 ans d'expérience dans la défense et la protection des enfants.

Après une centaine de conférences partout dans le monde, on la retrouvait hier à Lac-Mégantic, au colloque provincial «Parce que la violence n'a pas d'âge», organisé par La Bouée régionale, une maison pour femmes violentées de Lac-Mégantic.

Mme Ruffo a été accueillie en véritable héroïne et a prononcé une conférence percutante. Celle qui a été maintes fois contestée et fustigée, même par ses propres confrères de la magistrature, parce qu'elle s'attaquait très souvent au système judiciaire lui-même et à celui entourant la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), n'a pas vraiment changé.

En fin de conférence, à la période de questions, elle est même allée jusqu'à demander qu'une enquête publique soit instituée sur la DPJ, car, d'après elle, «ce qui se passe actuellement est inadmissible. On a besoin de personnes efficaces dans la région même

où se trouvent les enfants, pour s'occuper de leur protection. Pourquoi quelqu'un de Québec serait meilleur ou plus responsable?»

«La situation des enfants n'a jamais été aussi terrible partout dans le monde», répondait-elle à une participante du colloque qui lui demandait si elle avait vu une évolution depuis qu'elle officiait comme juge, avec le boum des nouvelles technologies sur internet, aussi quant aux pédophiles...

«Le monde adulte est égoïste. Je garde quand même confiance, car ce qui peut nous sauver, ce serait un sursaut éthique. Il faut se demander: Est-ce bien ce que je fais, comme intervenant, avec les enfants? Cela pourrait nous amener dans un monde meilleur, éventuellement.»

Sa conférence a sûrement aidé les nombreux intervenants venus des quatre coins du Québec, à qui elle a décliné les conditions pour protéger les enfants, lesquelles pouvaient également servir à protéger les femmes, les personnes âgées, encore plus vulnérables, les personnes avec une déficience, etc.

Trois conditions gagnantes

Le message de Mme Ruffo aux intervenants face à la vio-



LA TRIBUNE, RONALD MARTEL

De passage au colloque provincial Parce que la violence n'a pas d'âge, l'ex-juge de la Chambre de la jeunesse à la Cour du Québec Andrée Ruffo y a prononcé une conférence percutante.

lence, tient à quelques éléments: le premier devoir de chacun, c'est de savoir qui il est. Il y a trois conditions pour réussir dans cette tâche.

La première, c'est d'avoir été aimé, pour en venir à s'accepter inconditionnellement comme étant un être unique et merveilleux.

Deuxièmement, chacun a besoin de communication, d'être avec les autres, chacun dégage son humanité par ses paroles, des paroles qui peuvent donner la vie, qui construisent, plutôt que celles qui tuent.

Enfin, il faut être attentif, préventif et surtout s'offrir, être efficace.

« Le monde adulte est égoïste. Je garde quand même confiance, car ce qui peut nous sauver, ce serait un sursaut éthique. »

«Toute ma vie, j'ai entendu la DPJ dire, à propos d'un enfant: ça ne saignait pas beaucoup, ce n'était pas grave... Il ne faut pas avoir honte de demander, on a toujours besoin des autres, et oui, on peut avoir les mesures d'urgence, un jugement de la Cour en dedans de 24 heures... Je crois à la liberté, en un monde plus juste, et que chacun ait les moyens d'aller au bout de lui-même, au bout de ses rêves... C'est inutile de prêter s'il n'y a pas une histoire d'amour, les gens perçoivent toujours l'amour qu'on a pour eux, c'est par l'amour que ça se construit», a-t-elle fait valoir.